



La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

TOLÉRANCE DU WHISKY EN SACHET

3 ministres dangereux



Dans un arrêté conjoint signé en catimini le 31 octobre 2022, le Minmidt, le Mincommerce et le Minsante ont accordé à nouveau 4 années supplémentaires (2022-2026) aux producteurs locaux du whisky en sachet afin que ces derniers continuent d'empoisonner les Camerounais. En somme, 12 années de tolérance pour l'écoulement des stocks de ces liqueurs en sachet qui font des ravages sanitaires dans nos villes et campagnes. Plusieurs leaders du mouvement consumériste et de la société civile se réunissent ce jour pour arrêter les dates des sit-in de protestation devant les services du Premier ministre à Yaoundé.

Pages 2,3&4

LOI DE FINANCES 2023

Le COC écrit à Paul BIYA

Le Collectif des organisations des consommateurs (COC) réclame des mesures de soutien aux ménages

Page 8,9&10

NÉCROLOGIE

Modeste MBAMI FOREVER



L'ex- footballeur international et champion des Jeux olympiques 2000 vient de nous quitter

Page 10

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Page 5,6&7

Samuel Billong milite pour un SMIG à 90 000 FCFA

" BULLEIT", contrefaçon de "BULLET" !



En violation de la norme sur les boissons spiritueuses : NC 210 : 2014-48 et de l'arrêté conjoint n°6011 MINMIDT / MINCOMMERCE / MIN-SANTE du 12 septembre 2014, l'entreprise Star Menchum appartenant à CHALAPAKA BALAVI-NAYAK (indien), a introduit sur le marché en début d'année 2021, un nouveau whisky en sachet dénommé "BULLEIT", une contrefaçon de la marque originale "BULLET", boisson alcoolisée en canette de 250 ml 18 degré faite à base du "Vodka mixed drink" et pro-

duite par l'entreprise SUN MARK LDT, située à Greenford au Royaume-Uni comme le renseignent les données reçues via le scan du code-barres.

L'entreprise Star Menchum, a contrefait la marque "BULLET" en ajoutant la lettre "i" entre le "E" et le "T".

«BULLEIT» est fabriqué par une société de droit camerounais, située à Douala- Bonabéri au Cameroun et non au Royaume-Uni en Europe.

Cette "fausse " marque contient comme élément visuel, la fameuse balle, susceptible d'induire en erreur le Consommateur.

Celui-ci, en voyant l'étiquette du whisky "BULLEIT", croit qu'il s'agit de la boisson britannique. Le code-barres inscrit sur ce whisky en sachet est fictif et erroné.

Pour la Fondation camerounaise des consommateurs, "BULLEIT "est un

véritable poison car n'ayant reçu aucun certificat de conformité délivré par l'Agence des normes et de la qualité.

Au vu des analyses en laboratoire dont elle dispose, ce produit contrefait a un degré d'alcool supérieur à 43°.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

ARRETE CONJOINT N° 000404 /A/MINMIDT/MINCOMMERCE/MINSANTE
 du 1 OCT 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté conjoint
 n°000939/A/MINMIDT/MINCOMMERCE/MINSANTE du 18 décembre 2018
 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté conjoint
 n°00601/MINMIDT/MINCOMMERCE/MINSANTE du 12 septembre 2014, rendant
 d'application obligatoire la norme des boissons spiritueuses NC 210 : 2014-48.-

LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
 TECHNOLOGIQUE,

LE MINISTRE DU COMMERCE,

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°64/LF/23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé ;
- Vu** la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé ;
- Vu** la loi n°96/11 du 05 août 1996 relative à la normalisation ;
- Vu** la loi n°98/015 du 14 Juillet 1998 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;
- Vu** la loi-cadre n°2011/012 du 06 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun ;
- Vu** la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun ;
- Vu** la loi n°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
- Vu** la loi n° 2016/004 du 18 avril 2016 régissant le commerce extérieur au Cameroun ;
- Vu** le décret n°2009/296 du 17 septembre 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) et complété par le décret n°2019/143 du 19 Mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'ANOR ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/432 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
- Vu** le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu** le décret n°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** l'arrêté conjoint n°000939/MINMIDT/MINCOMMERCE/MINSANTE du 18 décembre 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté conjoint n°00601/MINMIDT/MINCOMMERCE/MINSANTE du 12 septembre 2014 rendant d'application obligatoire la norme des boissons spiritueuses NC 210 : 2014-48,



ARRETEMENT:

ARTICLE 1^{er}.- Les dispositions de l'article 4 de l'arrêté conjoint n°000939/A/MINMIDT/MINCOMMERCE/MINSANTE du 18 décembre 2018 susvisé, sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

« **ARTICLE 4.- (nouveau) (1)** Un délai supplémentaire de quatre (04) ans, à compter du 18 décembre 2022, est accordé aux entreprises pour la finalisation de la migration du conditionnement des whiskies en sachets vers leur conditionnement en bouteilles.

(2) L'accompagnement à la migration visée à l'alinéa 1 ci-dessus se fait dans le cadre du dispositif de la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun ».

ARTICLE 2.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, 31 OCT 2022

Ministre des Mines, de
l'Industrie et du
Technologique
Développement,

ODO NDOKE GABRIEL

Le Ministre de la Santé
Publique,



Dr MANAOUA
MALACHIE

Le Ministre du Commerce



Luc Magloire MBARGA
ATANGANA



Samuel Billong le président du Mouvement Réformateur envisage une marche pour dénoncer son ras-le-bol

Lors de la présentation de ses vœux à la presse nationale et internationale ce mercredi à Douala, l'homme politique a fait un certain nombre de propositions pour sortir du gouffre actuel.

« Dans les prochaines semaines, nous envisageons l'organisation d'une concertation citoyenne pour affiner cette évaluation dans le but de faire partager nos propositions par le plus grand nombre d'acteurs économiques notamment. Nos propositions appellent à un meilleur partage des richesses dans le sens de la justice sociale au Cameroun », clame-t-il.

« Il s'agit de défendre l'intérêt général face à la dérive gouvernementale qui voudrait appauvrir les camerounais chaque jour un peu plus. Il est temps



d'agir collectivement contre la vie des frontières partisans, corporatistes chère. Il s'agit d'un enjeu bien au-delà ou de classes. C'est la Nation dans son

ensemble qui doit s'unir pour soulager nos concitoyens pris à la gorge », ajoute l'homme politique.

« C'est pourquoi dans les prochains jours, nous irons à la rencontre de nos frères et sœurs de tous les horizons dans le souci d'une organisation partagée de la marche de mars/avril et pour d'autres événements le cas échéant visant à apporter une réponse définitive au problème de la vie chère dans notre pays. Bonne et heureuse année 2023 ! », clame Samuel BILLONG.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03



MOUVEMENT REFORMATEUR

UNITE – LIBERTE – MODERNITE

LE PRESIDENT NATIONAL

Yaoundé, 03/01/2023

VŒUX DU MOUVEMENT REFORMATEUR POUR L'ANNEE 2023

Mes chers concitoyens, chers amis

A l'entame de la nouvelle année, je voudrais, au nom du Mouvement Réformateur, vous présenter mes vœux de paix, de santé et de réussite pour 2023.

Je voudrais avoir une pensée émue pour tous ceux de nos compatriotes qui nous ont quittés en 2022.

Le monde de la culture a connu une véritable hécatombe ces dernières semaines avec la disparition des artistes Ekambi Brillant, Djene Djento et Penda Dalle en l'espace de quelques jours. Au nom du Mouvement Réformateur, je voudrais leur rendre hommage en remerciant leur apport indélébile à la culture camerounaise.

Je voudrais aussi avoir une pensée particulière pour les victimes de la guerre civile dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest. Cette guerre fratricide tend vers sa banalisation et nos concitoyens qui ne sont pas dans les régions anglophones oublient de plus en plus que nos sœurs et frères de ces régions continuent de vivre sous la terreur.

Il y a quelques semaines, lors du débat à l'Assemblée Nationale sur la loi de règlement pour l'exercice 2021, le Ministre des finances répondant à une question sur l'exécution des chapitres 65 et 94 du budget de l'Etat, n'a pas hésité à parler de la guerre dans les régions anglophones et du financement de la guerre. Il n'a été repris ni par les représentants du peuple ni par le monde de la presse. Preuve si l'on en voulait que notre pays demeure en guerre et que la guerre dans les régions anglophones n'intéresse plus grand monde.

Et pourtant, nos concitoyens dans ces régions continuent de souffrir le martyr, tenaillés qu'ils sont par l'armée nationale et les bandes armées qui ne lâchent pas prise. Ceux qui ont fui les affres de la guerre, déplacés internes ou réfugiés vivant dans le dénuement total n'ont pas vu leurs conditions s'améliorer. Il va sans dire qu'envisager la reconstruction et le retour des réfugiés dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest en dehors du cessez-le-feu comme le fait le Gouvernement est trompeur et propagandiste.

Je voudrais une fois de plus avoir une pensée réconfortante pour ces compatriotes. La guerre dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest demeure en ce qui nous concerne au Mouvement Réformateur, notre première préoccupation. C'est un drame humain au sein de la communauté nationale. Drame qui renseigne à suffisance sur le dysfonctionnement de nos institutions avec une justice aux ordres, un gouvernement impuissant et un parlement dérégulé !

Au-delà de la guerre dans les régions anglophones qui déborde dans les régions voisines de l'Ouest et du Littoral, c'est le pays dans son ensemble qui est plongé dans l'insécurité. Boko haram dans l'extrême nord, l'insécurité transfrontalière à l'Est et dans l'Adamaoua, le phénomène dit « des microbes » ; des jeunes gens désœuvrés armés d'armes blanches qui sèment la terreur à Douala dans le Littoral ou encore les nombreuses explosions d'engins artisanaux dans les lieux publics à Yaoundé dans le centre. Le Gouvernement semble attentiste au-delà d'une agitation de circonstance et, dans tous les cas, est en perte de vitesse sur le front de la lutte contre l'insécurité.

Le sentiment d'insécurité est largement partagé par les populations apeurées par l'exacerbation de la délinquance générale et des violences aux personnes. La multiplication des vols, des agressions, des homicides en particulier avec l'installation sur le paysage national du phénomène des empoisonnements, la recrudescence des violences sexuelles et des violences faites aux femmes dans l'indifférence

gouvernementale à défaut d'un traitement complaisant protégeant certains auteurs, attestent de l'incapacité du Gouvernement à lutter contre l'insécurité.

Je voudrais aussi rendre hommage aux concitoyens décédés le 27 novembre dernier au quartier Damas à Yaoundé lors d'une cérémonie commémorative. Une quinzaine de nos compatriotes y ont laissé la vie. Par le passé, il y a eu la catastrophe de Nsam avec près de 250 morts en février 1998, le drame ferroviaire d'octobre 2016 à Eseka ayant fait près d'une centaine de morts ou encore Gouatchié à Bafoussam avec 43 morts en octobre 2019 et bien d'autres.

Si l'importance des décès de ces événements malheureux questionne fortement notre protection civile laissée jusqu'ici au stade embryonnaire avec des services dormants au Ministère de l'Administration Territoriale sans moyens pour répondre efficacement aux catastrophes, preuve que l'Etat ne tire aucun enseignement de nombreuses pertes en vie humaine de ces tragédies successives, les drames de Damas et Gouatchié éclairent le mieux sur l'inaction de l'Etat dans la prévention des catastrophes.

L'habitat en zone à risque devrait être strictement proscrit. L'urbanisation anarchique de nos grandes villes comme Douala, Yaoundé, Bafoussam... conduit les populations à s'installer partout y compris dans les zones à risque dans l'indifférence de l'Etat, en particulier dans un contexte d'extrême pauvreté. Au lieu de promouvoir un habitat pour tous, de faciliter l'accès au logement décent du plus grand nombre, de lutter efficacement contre le développement anarchique de nos villes à travers les plans de développements urbains qui ont vocation à éviter les constructions dans les zones à risque, le Ministère de l'habitat et du développement urbain est devenu par excellence le siège du folklore gouvernemental.

Cette année encore, des milliers de camerounais ont laissé leurs vies sur nos routes. Depuis 2006, au moment de la rédaction de notre programme politique, les 101 idées réformatrices, le Mouvement Réformateur a envisagé la construction des autoroutes sur le triangle Douala- Yaoundé -Bafoussam et sur l'axe du nord Yaoundé-Ngaoundéré-Garoua-Maroua pour entre autres réduire considérablement le nombre de décès sur nos routes. L'incapacité du Gouvernement à achever la construction de l'autoroute Douala-Yaoundé, long de 196 km depuis une dizaine d'années, en fait le principal responsable des morts sur la route Douala-Yaoundé en piteux état.

Au Ministère des travaux publics, en charge de la construction des routes, les projets se multiplient et s'éternisent pendant que les fonctionnaires s'enrichissent et la dette de l'état s'accroît de manière vertigineuse en appauvrissant autant les ménages camerounais.

Nous avons évoqué le cas de l'autoroute Edéa-Kribi lors de la conférence de presse organisée en août dernier au siège du parti sur la vie chère. Initialement estimé à 432 milliards pour une durée des travaux de 48 mois, il va coûter au moins 762 milliards aux camerounais sur 16 ans (192 mois), soit une augmentation du coût de 76% et des délais de plus 300%. Globalement, ceci correspond à un kilomètre d'autoroute 4 fois plus cher qu'ailleurs en Afrique. Quel développement peut-on attendre de ce mode de gestion des projets ?

En 2021, au nom de l'intérêt général, le Mouvement Réformateur a réalisé une contre analyse du projet d'automatisation de quatorze (14) postes de péage sur le réseau routier national suivant le contrat PPP entre le Gouvernement et le groupement RAZEL-BEC/EGIS. Il est ressorti de cette analyse que le processus ayant abouti à ce contrat était entaché d'un flagrant délit d'initié, que ce projet a été surestimé à 35 milliards au lieu de 6 milliards et qu'en plus, le Gouvernement s'engageait à reverser au groupement la quasi totalité des recettes du péage sur le réseau routier national pendant 20 ans. On ajoutera que sur l'axe Douala-Yaoundé par exemple, les 03 postes de péage envisagés ne devraient plus produire de recettes avec la construction de l'autoroute Douala-Yaoundé à moins que pour le Gouvernement, la mise en service de cette autoroute soit envisagée dans plus de 20 ans.

Cette analyse a été transmise au Président de la République et au Premier Ministre en suggérant l'annulation de ce contrat PPP pour violation des règles d'éthique. Nous n'avons eu aucune réponse de ces autorités. Aujourd'hui, c'est avec regret que nous constatons le démarrage effectif des travaux de construction des postes de péage qualifiés de manière trompeuse « automatiques ».

Ces deux exemples démontrent parfaitement comment les projets gouvernementaux et l'endettement y relatif appauvrissent les camerounais. La moitié des recettes fiscales du pays est allouée au paiement de la dette. Une dette des projets surfacturés qui appauvrit la quasi totalité de la population et enrichit une extrême minorité. C'est le lieu de redire que lorsque nous serons en responsabilité, tous ces projets gouvernementaux seront audités, les coûts seront ramenés à leurs justes valeurs et seule la dette utile au pays sera payée par l'Etat.

Mes chers concitoyens, chers amis

Cette année, le Mouvement réformateur a engagé la lutte contre la vie chère. Après notre conférence de presse sur le pouvoir d'achat des camerounais, nous avons lancé une pétition pour l'augmentation des salaires de 30%, l'augmentation du SMIG à 90 000 FCFA avec un salaire minimum des fonctionnaires à 120 000 FCFA et 9 autres propositions pour améliorer le pouvoir d'achat des camerounais. Certes, notre pétition recueille timidement les signatures de nos concitoyens, mais les 30 000 signatures de cette pétition déjà obtenues à travers notre opération porte-à-porte dans les fédérations départementales ainsi que la progression du débat sur le pouvoir d'achat dans l'opinion sont pour nous des réels motifs de satisfaction.

Si le pouvoir ne fait pas un geste significatif en faveur du pouvoir d'achat des ménages, il faudra avancer dans cette lutte en organisant par exemple une marche contre la vie chère entre mars et d'avril 2023 en collaboration avec les autres acteurs de la société.

Les camerounais sont pris à la gorge par la flambée des prix des produits sur les marchés et dans les magasins. Et comme si cela ne suffisait pas, les droits, redevances et taxes sont renchérissés par l'Etat jusque là dans l'indifférence des populations. C'est bien parce que la visite technique a doublé avec le consentement des syndicats de transport il y a quelques mois que la vignette automobile va aussi doubler.

C'est dire que la vie chère est la résultante autant de la volonté gouvernementale que de notre indifférence sur le fonctionnement des institutions et les mesures gouvernementales. Elle résulte de notre inaction face aux égarements du Gouvernement et des représentants de l'Etat. Si nous ne désapprouvons pas avec forces les mesures gouvernementales en défaveur du pouvoir d'achat, la vie sera de plus en plus chère avec ce régime dont le trait principal est le manque d'apathie vis-à-vis des populations.

Désapprouver les mesures qui impactent négativement nos vies n'est pas un acte de rébellion. C'est fondamentalement démocratique. C'est en plus faire preuve du sens de l'intérêt général.

Mes chers concitoyens, chers amis

La république et la démocratie sont en danger. Il n'est point besoin d'épiloguer sur le blocage institutionnel inhérent au sein du régime à la guerre de succession au Président Biya qui a tant donné à notre Nation.

C'est par un sursaut démocratique que nous allons sauver notre pays au bord du gouffre.

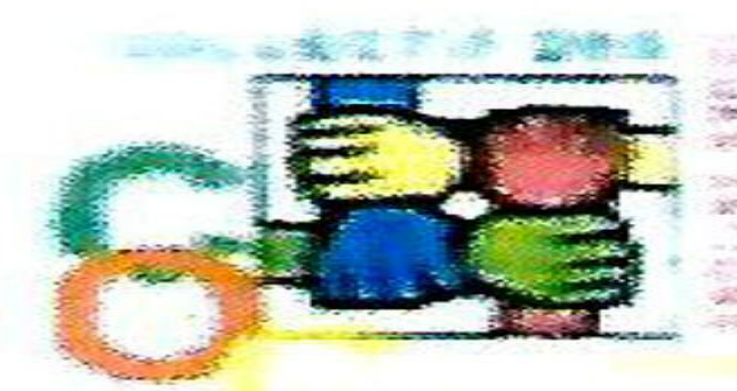
La démocratie ne se limite pas à glisser le bulletin dans l'urne tous les 5 ans ou 7 ans. La démocratie c'est le dialogue permanent entre les citoyens que nous sommes et les institutions. En particulier dans un contexte où tous les contre-pouvoirs sont inféodés à l'Exécutif ou à la Présidence de la République.

La démocratie se manifeste à travers les pétitions, les marches, les débats entre les représentants de l'Etat et les citoyens, les grèves syndicales...etc. C'est sur ces sentiers de la démocratie que le Mouvement Réformateur vous invite cette année en appelant les camerounaises et les camerounais de tous les coins du pays à faire preuve de générosité, de courage et par-dessus tout du sens de l'intérêt général pour le bon fonctionnement des institutions et le bien-être de tous !

Je vous demande de croire au Mouvement Réformateur engagé à construire un Cameroun uni, libre et moderne.

Bonne et heureuse année 2023 !

Samuel BILLONG
Le Président National.



Réf n° : 0017...CC/PG/SP/2023

Yaoundé, le 03 Janvier 2023

À
Son Excellence Monsieur Paul BIYA
Président de la République, Chef de l'État
- Yaoundé -

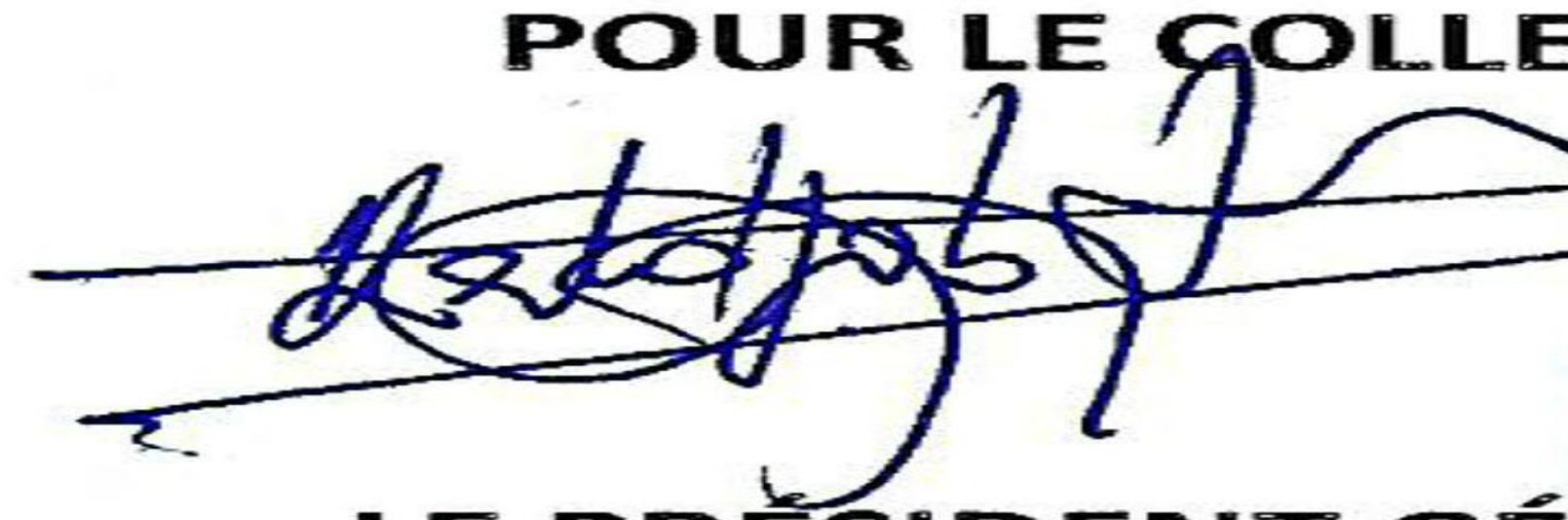
Objet : Lettre de transmission du Collectif relative à nos observations sur la Loi de Finances 2023 et l'accélération du coût de la vie suite aux augmentations unilatérales des prix de certains biens et services de grande consommation.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous venons par la présente vous prier de trouver ci-joint en annexe les observations sur la Loi de Finances 2023 et l'accélération du coût de la vie suite aux augmentations unilatérales des prix de certains biens et services de grande consommation.

Nous vous saurions gré des dispositions que vous voudriez bien prendre en vue de la résolution urgente à nos différentes revendications ci-dessus énumérées.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer **Excellence Monsieur le Président de la République**, l'expression de notre considération distinguée.

POUR LE COLLECTIF

LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL
KALDJOB Simon
Acteur Engagé de la Société Civile
Expert en Protection et Défense
des Droits et Intérêts des Consommateurs
Spécialiste en Communications Electroniques et de la Presse
Directeur de Publication du "Le Réveil du Consommateur"



- la réduction du poids de certains produits de grandes consommations alors que les anciens prix sont maintenus. **Ex :** les biscuits **Parle G** de la Société **OK Food** qui ont diminués du poids
- Le réajustement des tarifs de vente hors taxes de l'électricité aux clients de la **Moyenne Tension (MT)** et les seuils minima de négociation pour les clients dits « **Grands Comptes** » allant de **5% à 10%** par l'**ARSEL**, dont certains points restent flous et méritent des clarifications ; car cette augmentation aura un impact sur les coûts de productions des biens et services par les clients moyenne tension, qui seront répercutés sur les prix de vente au consommateur final ;
- La suppression annoncée des subventions des produits pétroliers, sous la pression du FMI et de la banque mondiale, lors du discours du 31 décembre 2022 par le chef de l'État, va intensifier l'inflation généralisée dans notre pays, au risque de provoquer des troubles sociaux et des soulèvements populaires ; etc...

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État,

Au regard de tout ce qui précède, nous exigeons :

1. **La modification ou la suppression de certains articles oppressifs et répressifs de la Loi des Finances 2023 ;**
2. **L'augmentation du SMIG de 36.270 FCFA à 150.000 FCFA ;**
3. **La revalorisation des pensions retraites conformément au décret présidentiel de 2016 ;**
4. **L'augmentation des salaires des travailleurs du secteur public et du secteur privé ;**
5. **La réduction du train de vie de l'État ;**
6. **La subvention des besoins alimentaires des couches vulnérables et défavorisées ;**
7. **La convocation en urgence des réunions de concertation entre les pouvoirs publics, les entreprises et la Société Civile, pour aboutir à des prix et tarifs consensuels.**
8. **L'implication et la participation des associations des consommateurs dans les instances de prise des décisions ;**
9. **La relecture et la modification de la Loi Cadre N° 2011/012 du 6 mai 2011, portant protection du consommateur au Cameroun ;**
10. **La création d'une Agence de Régulation du Secteur de l'Eau au Cameroun.**

Enfin, le Collectif exige la satisfaction immédiate des revendications ci-dessus énumérées, au regard de la situation économique critique dans notre pays.

Le Collectif invite les populations en général, et les consommateurs camerounais en particulier, à se préparer pour une mobilisation générale pacifique pour exiger des mesures d'accompagnement compensatrice, dans le cas où aucune réponse n'est apportée à nos revendications.

Le Collectif invite toutes les organisations des consommateurs patriotes à prendre part à une rencontre le **19 Janvier 2023 dès 11 heures précise au siège du Collectif sis à Messa-Yaoundé**, pour une concertation et évaluation de la suite réservée à nos revendications.

Le Collectif et les organisations partenaires, restent ouverts à toute négociation de bonne foi qui concourt à garantir, la résilience et le bien-être du consommateur au Cameroun.

Fait à Yaoundé le 03 Janvier 2023.

Pièces Jointes :

- Récépissé de déclaration
- Liste officielle des membres affiliés

ONT SIGNÉS (en annexe)



676 16 09 40
699 07 61 73

KALDJOB Simon
Acteur Engagé de la Société Civile
Expert en Protection et Défense
des Droits et Intérêts des Consommateurs
Spécialiste en Communications Electroniques et de la Poste
Directeur de Publication du "Le Réveil du Consommateur"



Moutiom Mazou
Juriste Fiscaliste

674 02 22 71
699 78 53 35

Pour le SECA / OTS
1 OTA

696-24-04-73

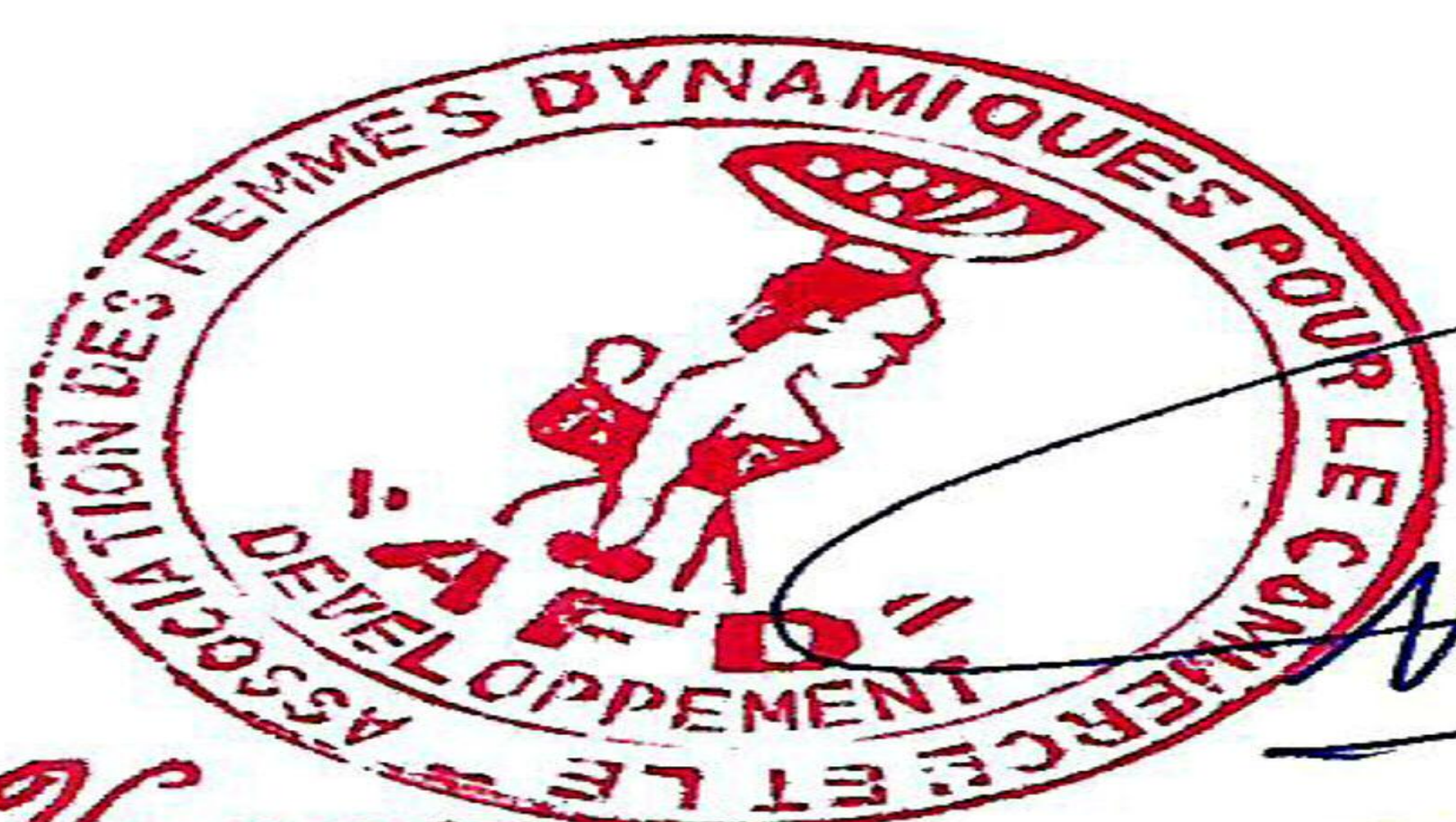
M. SISRA Francky.
SNAJA

CELESTIN IV
690 34 50 82
672 78 98 86



698 46 44 31
675 44 53 72

Mme TCHITCHOUA P.O
Rosine



699 27 19 20
675 55 14 91

Ngo Ngue Veronique



Christophe TAMKO
JURISTE CONSEIL

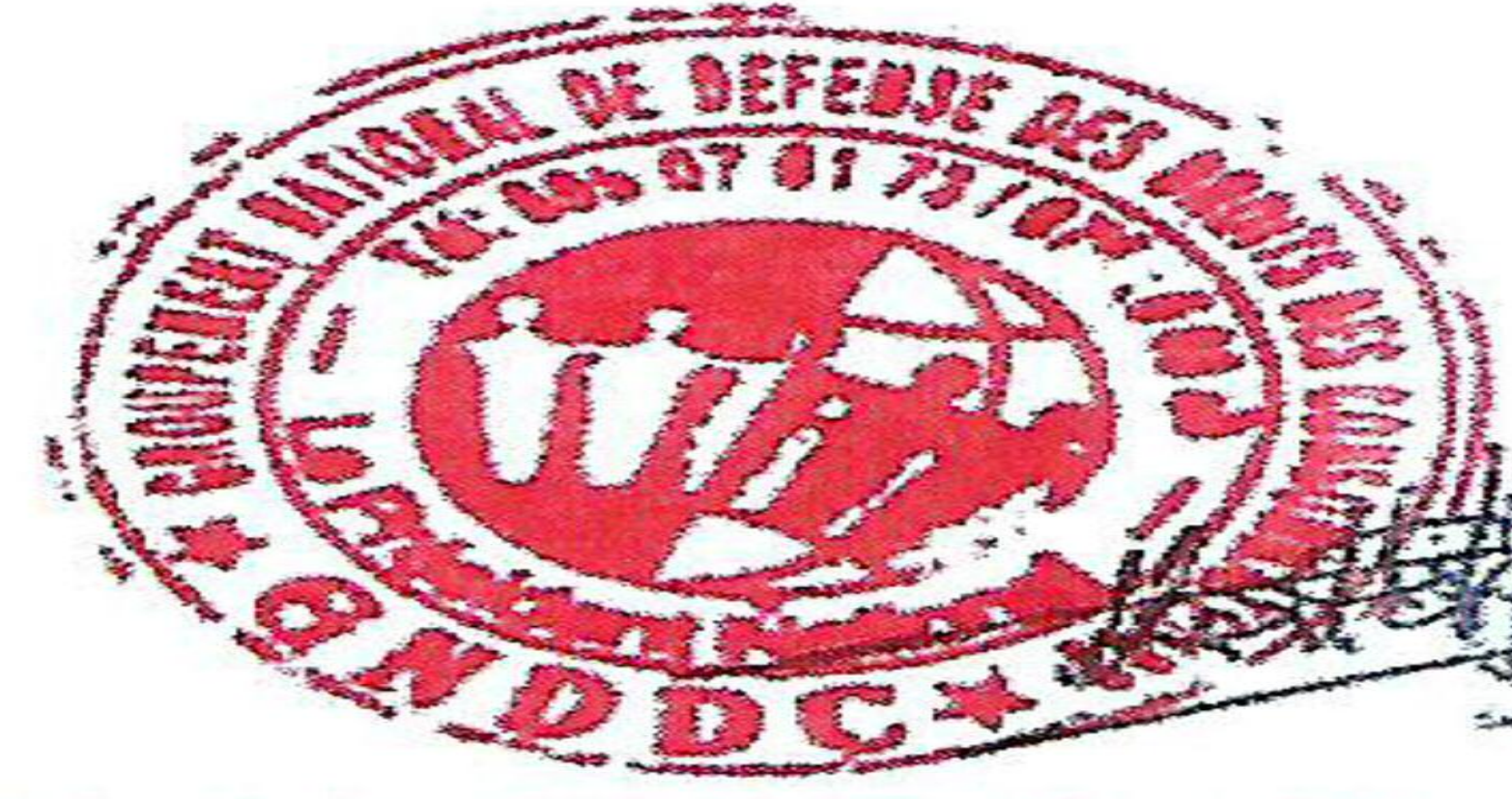
ONT SIGNE



695 38 16 50



Joseph KABADIA
Président Administrateur National
(CNC)



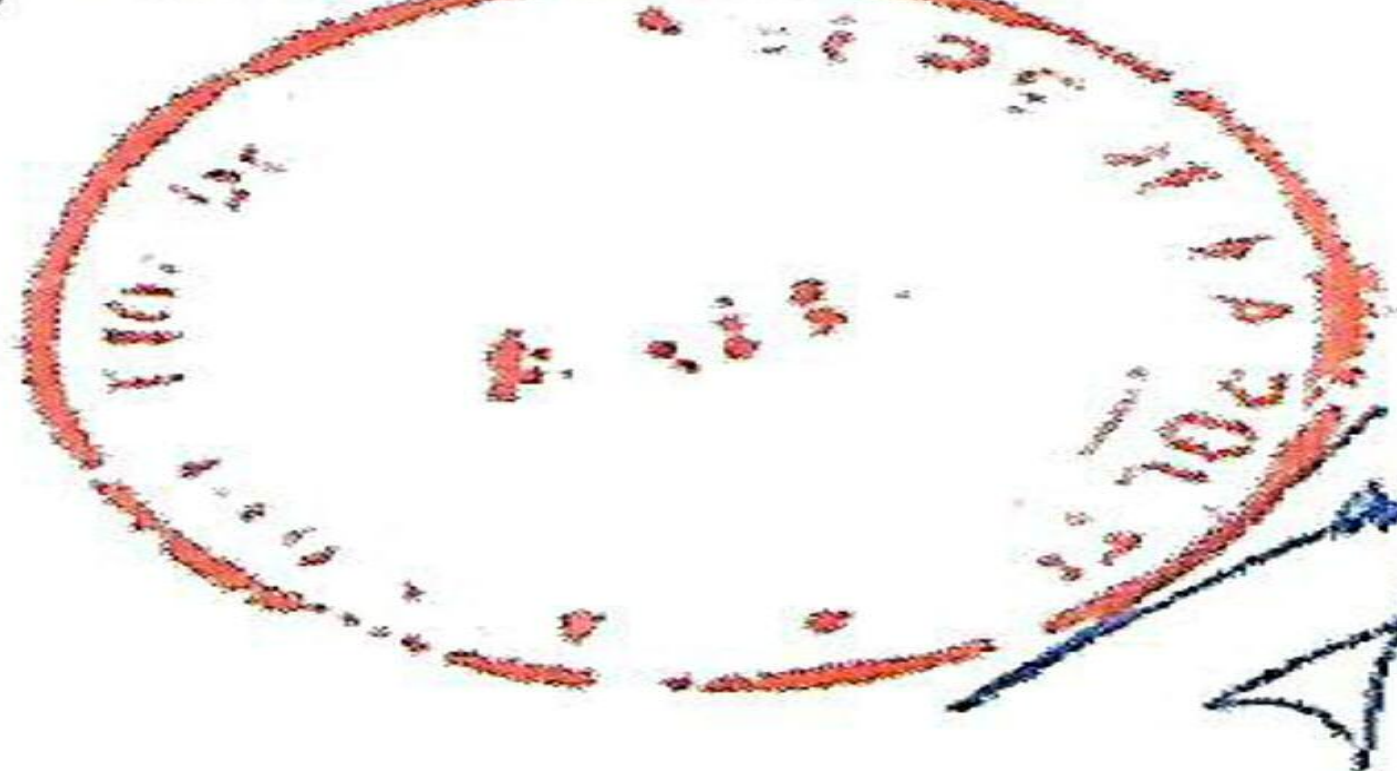
KALDJOB Simon
Acteur Engagé de la Société Civile
Expert en Protection et Défense
des Droits et Intérêts des Consommateurs
Spécialiste en Communications Electroniques et de la Poste
Directeur de Publication du "Le Réveil du Consommateur"



BIKAI Ernestine
694 85 83 30

NLEND Samaris
699 94 67 02

SANDJOCK KONIEUR
655 05 74 00 / 652 35 38 01



AWOUNDIA HENRI LUC
655 43 30 61

MAGNE ANNICK
687 84 47 91



Blaise MAYAKI
691 55 06 38 / 675 62 64 39



Ngo Ngue Veronique
672 78 98 86



672 87 71 65



NÉCROLOGIE

Le monde du football Camerounais une fois de plus frappé par le deuil.

L'ancien footballeur international Camerounais champion des jeux olympiques 2000 et finaliste de la coupe des confédérations 2003 Modeste Mbami vient de nous quitter des suites de maladies.

Il est l'un des rares footballeurs africains à jouer pour le PSG et l'Olympique de Marseille

Paix à ton âme Modeste un lion ne meurt jamais



Le Président Paul BIYA et le Contentieux Historique : Discours du 31 décembre 2022 !

Le 31 décembre 2022, comme de tradition, le président Paul BIYA s'est adressé à la nation camerounaise, dans un discours « aérien » qui semble embrasser tout, sans rien « étreindre » !

Le 1er point qui nous interpelle dans ce discours relève du domaine pétrolier, un labyrinthe « *Made In Cameroon* », où seuls les « *initiés* » peuvent s'y retrouver.

Monsieur Paul BIYA : « *Pour garantir l'approvisionnement régulier du marché domestique en produits pétroliers et en gaz domestique, il a fallu augmenter le volume des subventions publiques, au prix d'importants efforts budgétaires. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2022, près de 700 milliards de Francs CFA ont été dépensés par le Trésor Public au titre des subventions pour les carburants et 75 milliards de Francs CFA pour le gaz domestique.* »

Il n'est point besoin de se rendre en Occident pour avoir un outil de comparaison, afin de montrer clairement ce que cette sortie du président Biya voudrait cacher : le poids du contentieux historique Cameroun-France dans la vie quotidienne des camerounaises et des camerounais.

Nous prendrons l'Angola, ce pays où je vis mon exil politique depuis bientôt 37 ans, et dont le tissu économique et social avait été totalement détruit après l'indépendance acquise en 1975, par une guerre fratricide qui a duré plusieurs décennies jusqu'en 2002. 20 ans seulement après la guerre, l'Angola offre aux yeux du monde l'image d'un pays africain, libre, fier de ses réussites économiques et sociales, ses différentes infrastructures, des villes et des cités qui poussent comme des champignons un peu partout dans le pays, la magnifique baie de Luanda... Pays libre de choisir ses partenaires, pour le bien-être de ses populations, avec une monnaie nationale : le Kwanza, créé en 1976 moins d'une année après la proclamation de l'indépendance du pays, alors que le pays ne comptait même pas 3 économistes...monnaie dont la parité avec l'Euro est :

1 Euro = 534 Kwanzas.

Peut-on en dire autant du Cameroun, 62 ans après la pseudo-indépendance du 1er janvier 1960 et son Franc CFA à 655 Frs pour 1 Euro ?

Qui peut dire ce qui en est véritablement du pétrole Camerounais depuis le début du forage de la première goutte de ce pétrole jusqu'à ce jour ? Il n'est un secret pour personne que l'exploitation de notre pétrole profite prioritairement à la France avec son franc CFA.

– Bien que subventionné par l'Etat, le prix du litre d'essence en Angola était de 160 Kwanzas angolais, soit 195 francs CFA au 02 janvier 2023.

– Avec la subvention des produits pétroliers au Cameroun, le prix du litre d'essence est de 630 francs CFA !

– Quant au gaz domestique, la bouteille coûte 1500 Kwanzas, soit 1845 francs CFA.

– Au Cameroun le prix du gaz domestique est de 6500 francs CFA.

Il n'est nullement besoin d'être un économiste chevronné pour faire la soustraction entre le prix des 02 bouteilles de gaz. 4655 francs CFA de plus pour une bouteille au Cameroun. Qu'est-ce qui est fait de ces « 4655 francs supplémentaires » ? Pourtant dans ce pays frère, pour une bouteille à 1500 kwanzas, (1845 francs CFA), la société qui produit le gaz a son bénéfice, l'Etat prélève son impôt, le distributeur a sa marge bénéficiaire...

Comment expliquer cette énorme différence pour un pays producteur de pétrole tel que le Cameroun ? Il faudrait simplement comprendre que par la société nationale d'hydrocarbures SONANGOL, le pétrole d'Angola appartient aux angolais. Ils sont ainsi libres de choisir leurs partenaires.

Durant ce temps, Monsieur Paul Biya ne peut que déclarer : « *Cependant, il est de plus en plus évident que notre pays (...) ne pourra pas indéfiniment échapper à un réajustement des prix des produits pétroliers, si nous voulons préserver nos équilibres budgétaires et poursuivre sereinement la mise en œuvre de notre politique de développement.* ». Avec un litre d'essence à 630 francs CFA, et le spectre d'une hausse du prix du carburant, comment le Camerounais va-t-il s'en sortir, Monsieur le président ?

Même scénario sur la gestion de l'électricité en Angola. Subventionné, le prix du KWh est pour les ménages de 11.83 Kwanzas, (14.53 francs CFA), pour les entreprises 9.64 kwanzas, (11.84 francs CFA). Ceci est rendu possible parce que la production, la gestion et la distribution de l'électricité sont entre les mains des sociétés Angolaises. Il en est de même pour l'eau.

D'un autre côté, que penser de la société ENEO, devenue tristement célèbre sur la toile, avec ses coupures intempestives d'énergie qui mettent à mal les ménages et le tissu économique du pays ? Comment peut-on faire tourner une économie ainsi, alors qu'il y a plusieurs barrages hydroélectriques qui n'arrivent pas à satisfaire aux nécessités du pays ?

Chaque jour, ce sont des grincements de dents contre la société Camwater. Il est incroyable qu'en 2022 dans les capitales économique et politique du Cameroun, la société des Eaux Camwater ait mis en place un vaste programme d'approvisionnement par camions citernes, en plein cœur de ces deux villes ! Que dire de la situation dans l'arrière pays ?

Toujours, selon le président Biya, « *Le lancement des travaux de construction de la section urbaine de l'autoroute Yaoundé-Nsimale et l'accélération des travaux de l'autoroute Douala-Yaoundé figurent au rang des priorités du Gouvernement.* »

Et cet « *axe lourd* » Douala – Yaoundé, qui mérite plus le nom « *axe de la mort* » qui voit des centaines de familles endeuillées chaque année ! Cet axe qui donne sur deux ports importants du pays, (Douala et Kribi) fait partie du « *corridor Douala, Bangui, Ndjamena* » dont la caractéristique est pour les transporteurs, synonyme de corruption et tracasseries en tous genres.

Et la société ferroviaire Camrail avec son unique train Douala/Yaoundé par jour ? Et Bolloré qui vient de « jeter l'éponge » après 23 années de siphonage du rail camerounais !

Monsieur le Président de la République, que penser de Camair-



Co, compagnie aérienne en piteux état qui engloutit année après année des subventions faramineuses de l'Etat pour tenter de survivre ? Une honte nationale ! Pendant ce temps, la compagnie angolaise TAAG possède 21 avions actuellement (avec intention ferme d'acheter 24 autres durant seule année 2023). Elle dessert 14 destinations à l'intérieur de l'Angola, sans compter un trafic aérien inter-africain et intercontinental constant !

Certes, tout n'est pas parfait dans ce pays qui est entrain de se construire. Mais il s'agit de seulement 20 années de construction dans une Angola où l'écrasante majorité des banques sont entre les mains des Angolais, les sociétés de téléphonie mobile sont nationales, un satellite de télécommunications a été placé en orbite courant 2022, l'exploitation des diamants, du sol et du sous-sol en général sont sous la supervision étroite des entités Angolaises. On est en droit légitime de se poser la question de savoir ce que l'Etat du Cameroun, créé depuis plus de six décennies par la France, fait des biens de ce pays.

Pour en revenir au problème de la FrançAfrique ou plutôt au Contentieux Historique Cameroun France voilà un groupe, en l'occurrence Bolloré, qui nous donne l'illustration d'un exemple patent d'une nébuleuse où sont tissés des liens occultes totalement iniques, et où des milliards sont en train d'être versés à un groupe sans que le président de la république du Cameroun s'en émeuve, et pense à informer son peuple.

Plus inquiétant et tout aussi frappant dans ce discours, c'est le silence stupéfiant du président Paul Biya sur la cession de Bolloré Africa Logistics (BAL) à l'armateur italo-suisse : Mediterranean Shipping Company (MSC).

Sur le site de Bolloré nous pouvons lire : « *Après avoir obtenu les autorisations réglementaires et des autorités de concurrence qui conditionnaient la réalisation de l'opération, le Groupe Bolloré a annoncé le 21 décembre 2022 la cession de 100% de Bolloré Africa Logistics au Groupe MSC. Elle concerne l'ensemble des activités de transport et de logistique du Groupe Bolloré en Afrique.* ».

Cette transaction s'élève à un montant global de 5.7 milliards d'euros, soit environ 3 740 milliards de francs CFA. Cette opération concerne aussi le Cameroun ! Car le groupe de Vincent Bolloré, durant des décennies, a fait partie et va continuer de faire partie intégrante du paysage socio-politico-économique du Cameroun. Curieusement, le départ de ce groupe dans un secteur aussi fondamental que les activités de transport et de logistique, semble être un non-événement pour le président Paul Biya.

Lorsque l'on sait la sphère d'activités de Bolloré au Cameroun, on comprend aisément que cet accord de cession au groupe italo-suisse, touche à la vie même de plusieurs milliers de travailleurs Camerounais et à l'essence même de certains acquis de notre souveraineté nationale. Le tout n'est pas de partir, car un bilan des activités de Bolloré doit être mis au clair, notamment au niveau du :

- Parc à bois du port de Douala durant 30 ans,
- Port autonome de Douala durant 15 ans,
- La société Camrail durant 23 ans,
- La Société d'exploitation des parcs à bois du Cameroun (SEPBC) durant 30 ans
- Le « Kribi Logistics Hub »
- Etc.

La liste des activités de Bolloré au Cameroun durant plusieurs décennies est longue. Face à cette vente historique, il est du devoir du Chef de l'Etat d'un pays dit souverain d'en informer son peuple. Malgré ce départ, le groupe Bolloré reste et demeure au cœur du contentieux historique Cameroun – France, comme l'un des plus monstrueux prédateurs de notre pays.

Un petit rappel sur les activités générales du groupe « *Bolloré Transport & Logistics Cameroun* », créé en 1947, dont certaines viennent d'être cédées :

- La ligne ferroviaire Camrail
- Le Port Autonome de Douala

– La Société d'exploitation des parcs à bois du Cameroun (SEPBC)

- le « Kribi Logistics Hub »
- deux sociétés d'exploitations forestières : la HFC-Forestière de Campo et la SIBAF, Société industrielle des bois africains.
- Le fret aérien et maritime (conteneur FCL/LCL),
- le transport terrestre,
- le courtage en douane,
- l'entreposage et la distribution,
- l'exploitation minière
- l'aide humanitaire,
- le pétrole
- le gaz,
- les aliments,
- les boissons,
- les projets industriels,
- les technologies,
- l'énergie,
- les produits de base hors métaux.

Dans ce discours, le président Paul BIYA affirme : « Avant de conclure, je voudrais appeler votre attention sur deux fléaux qui prennent une certaine ampleur dans notre société. Il s'agit de la corruption et de l'incivisme.

L'an dernier, dans des circonstances similaires, je vous avais fait part de mon souci de renforcer la gouvernance dans la gestion des affaires publiques et de maîtriser les dépenses de l'Etat. Je peux vous assurer que ce souci demeure constant et intangible. Aussi, je tiens une fois encore à rappeler que tous ceux qui s'enrichissent illicitement, en spoliant l'Etat, à quelque niveau que ce soit, vont rendre des comptes ».

Monsieur le Président de la République, les Camerounais ont le droit de savoir comment les lignes 94 et 65 ont été gérées par le Ministère de l'Economie, de la Planification, de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances. Pour la ligne 94, de 2010 à 2021, près de 18 50 milliards de francs CFA ont été dépensés de façon totalement opaque. Il s'agit de l'argent du contribuable camerounais, qui a été distribué au gré du bon vouloir de ceux qui en ont la gestion, à une bande de copains cleptomane et criminels. Car comment comprendre qu'au cours d'une plénière à l'Assemblée nationale camerounaise en novembre 2022, le ministre des Finances n'ait pu répondre de façon claire aux questions d'un député, sur cette question de 1850 milliards francs CFA distraits des caisses de l'Etat sans traces ?

Durant ce temps les fonctionnaires sont miséreux à moins d'avoir l'opportunité de « braquer » les usagers ou de puiser dans les caisses de l'Etat providence. Le secteur privé ploie sous une chape de corruption endémique. Le secteur informel, n'en parlons pas.

Nous ne parlons même pas des marchés publics aux montants scandaleux qui sont donnés aux copains, année après année avec des rétro-commissions faramineuses. C'est hallucinant d'écœurement. Détournements et scandales financiers à longueur d'années sans honte de la part d'une minorité ayant accès à la fortune publique.

La corruption rampante et galopante dans laquelle notre pays baigne doit vous interpellier davantage et vous mener à bien plus d'actions que de paroles. Car les prisons sont remplies de gestionnaires indéliques, mais ça ne décourage pas les détournement de fonds, qui sont vos principaux collaborateurs !

Plus triste encore, des centaines d'étudiants sont déversés chaque année sur le marché de l'emploi, sans espoir de travail.

Que dire de l'affaire de la COVID 19, dont les milliards se sont « évaporés » entre les gestionnaires de fonds indéliques et les réels bénéficiaires ?

Les hôpitaux sont des miroirs. Pour preuve au moindre « *bobo* », l'élite cleptomane prend l'avion au frais du contribuable pour d'autres lieux, afin d'y recevoir des soins appropriés.

Durant ce temps, la nouvelle loi de finances 2023 est « sans pitié » pour le contribuable camerounais avec une hausse inexplicable qui va venir « plomber » le budget, déjà exsangue du pauvre citoyen camerounais. Le prix du panier de la ménagère devient insupportable, et évoquer le conflit Russo-Ukrainien est une tentative de dissimuler les chaînes qui nous lient à la France. Puisque ce n'est pas à notre pays, de payer une partie de la facture de l'engagement de la France dans ce conflit.

Sur un autre point, comme de coutume pendant ses 40 ans de règne, c'est avec le même mépris pour le sang versé, de centaines de milliers de Camerounaises et Camerounais pendant la guerre pour la Réunification et l'Indépendance que Monsieur Biya, s'adressant au peuple Camerounais le 31 Décembre, a soigneusement évité d'évoquer la date du 1er janvier 1960. Date à laquelle le Cameroun, au lieu de prendre son envol de façon définitive, plonge dans un obscurantisme effrayant.

Le contentieux historique Cameroun – France est le point central de cette lutte pour l'appropriation par le Camerounais de son histoire, de son territoire, de sa vie en général. Les problèmes soulevés ici, sont d'une actualité brûlante. Tous ces faits sont l'émanation d'un système pernicieux imposé depuis les années 50 par la France, qui nous a « *accordé* » une autonomie le 1er janvier 1960 au lieu d'une véritable indépendance. Autonomie qui a instauré des comportements kleptomane et pervers tant par la France que par les Camerounais. Tant que la racine du problème camerounais ne sera pas éradiquée, tant qu'il n'y aura pas un stop pour voir ce qui ne va pas, les mêmes causes de corruption vont reproduire les mêmes manifestations de misère et de déchéance. Si le diagnostic est mal posé pour un malade, vous imaginez la catastrophe.

En conclusion, étant en 2023, nous camerounais, avons le légitime droit de vous posers cette question capitale : « Monsieur le président de la République du Cameroun, pouvez-vous dire sincèrement au peuple camerounais que vous êtes en phase avec le Cameroun actuel et son fonctionnement ? Etes-vous fiers de léguer cet héritage à nos enfants, après 40 ans de pouvoir sans partage ?

Dr Daniel Yagnye Tom

Président de l'Alliance Patriotique et Représentant spécial de l'UPC

En Afrique Australe et Centrale.



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

On a tout prévu pour vous



DES CRÉDITS POUR **CHAQUE ÉTAPE** DE VOTRE VIE

SCB SUKUL

- 48H
- Différé 3 mois

SCB FIDELITÉ

- Jusqu'à 84 mois
- Différé 3 mois

SCB SENIOR

- 60-69 ans
- Jusqu'à 15 000 000

SCB IMMO

- Jusqu'à 15 ans
- Différé 12 mois

NOUVEAU!!!

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 10,54 milliards FCFA/CCM. N°89 S.152 - RC/NAO/2011/M/92 - Direction Générale : 530, Rue du Roi George
B.P. 300 Douala (Cameroun) - www.scbcameroun.net

www.scbcameroun.net